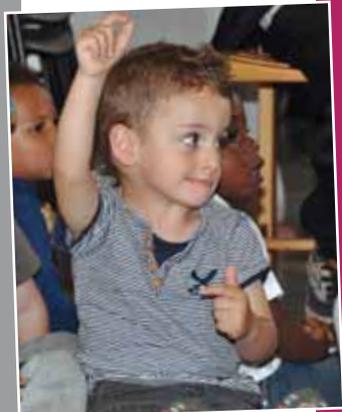


Chalette

Magazine municipal / n°61 / Avril 2015



Place Commune



Au cœur de la petite enfance
P.6



Agenda 21
La concertation en marche
P.7



Dossier
Immersion à la piscine
Auguste-Delaune

p 9-10-11

Édito

Les résultats du scrutin des 22 et 29 mars derniers ne font que confirmer un vote de protestation par rapport à la politique nationale menée. Ils constituent un échec pour la majorité gouvernementale qui devra en tirer les leçons. Sa responsabilité est grande dans le retour aux affaires de la droite dans une majorité de départements.

En effet, les électrices et les électeurs expriment une nouvelle fois leur rejet de la politique du gouvernement. C'est le constat de la défiance et du désarroi de millions de Français qui, confrontés à la violence du quotidien, se sentent totalement trahis. Ils attendent des résultats quant aux questions essentielles comme le pouvoir d'achat, la situation des petits retraités, la santé et l'emploi.

La démocratie est en crise : abstention massive, votes de replis identitaires, rupture avec les institutions. On gouverne sans le peuple, et même contre lui.

Au lendemain des résultats, le gouvernement ignore « tous les signaux » envoyés depuis un an, aux municipales, aux européennes, aux sénatoriales et, désormais, aux départementales par « le peuple de gauche, celui qui a voté en 2012 pour le changement » et qui préfère désormais s'abstenir.

Continuer à rester sourd à ce qui sonne clairement comme un appel à un changement de cap politique serait suicidaire. Les majorités départementales de droite et les élus du Front national vont s'attaquer partout aux politiques publiques en opposant les Français entre eux, en attisant les tensions racistes, communautaires, générationnelles, et en détournant le regard des Français des vrais



Franck Demaumont répond aux journalistes de France 3

responsables de la crise : les politiques d'austérité, les actionnaires et la finance. Tout cela ne fait que nous conforter dans la continuité d'une Ville pour tous, une Ville de la solidarité et du « vivre ensemble ».

J'appelle donc l'ensemble des citoyens à la vigilance, à l'unité et à l'action commune pour la défense des services publics et rien n'est désormais plus urgent que de construire dans les luttes, dans l'action quotidienne et la solidarité concrète, dans le débat politique, une réponse politique neuve, clairement citoyenne et populaire, clairement à gauche.

Il faut persévérer dans un mouvement de gauche alternatif ample et populaire pour ouvrir à nouveau l'espoir, refuser l'impasse actuelle. Des initiatives nouvelles seront nécessaires ; j'y travaillerai activement en collaboration avec la population chalettoise. Il faut mettre un terme à cette crise de confiance, au sentiment de trahison auquel s'ajoute aujourd'hui celui d'injustice.

Cela ne sera possible qu'en ouvrant un grand chantier de rassemblement pour plus de justice sociale et de fraternité.

Franck Demaumont
Maire de Chalette-sur-Loing,
Vice-président de l'A.M.E.

Composition du Conseil municipal : modification

En raison de la démission de Madame Sema Cinar pour raisons professionnelles, Monsieur Michel Pompon, suivant sur la liste de la majorité municipale, a accepté d'intégrer le Conseil municipal. Il remplace donc Madame Cinar en tant que titulaire dans les instances suivantes :

- **commission n° 6** : vie associative, démocratie participative et relations avec les communautés étrangères,
- **commission n° 11** : jumelage, relations publiques et avec l'A.M.E.,
- **commission n° 14** : affaires culturelles,
- **Conseil d'exploitation de la régie municipale du Restaurant sur le lac.**

D'autre part, en tant que suppléant il représentera la Ville au conseil d'école de la maternelle de la Pontonnerie.



Michel Pompon

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités
Les élus ont voté le budget

P4 – On en parle
Résultats des élections départementales

P5 – À travers la ville
Nouvelle entrée sécurisée à l'école élémentaire de Vésines

P6 – Vivre ensemble
Au cœur de la petite enfance

P7 – Agenda 21
La concertation en marche

P8 – Du côté de la radio
Une promenade musicale avec Tango-sur-Loing

P9-10-11 – Dossier
Immersion à la piscine Auguste-Delaune

P12 – Arts et culture
Coopération cubaine en débat à la Fête de Chalette les 6 et 7 juin

P13 – Sports et loisirs
Du vent dans les voiles

P14 – Libre expression

P15 – Histoire d'avant
Les femmes en France durant le conflit de la 1ère guerre mondiale

P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédacteur : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard, B. Taleb
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Les élus ont voté le budget



Lundi 30 mars, la majorité municipale a voté le budget 2015 sans augmenter les taux d'imposition, et ce dans un contexte de réduction des aides de l'Etat, ce qui avait conduit le maire à organiser la journée « mairie fermée » le 22 janvier dernier.

En effet, la politique austéraitrice du Gouvernement se traduit par une diminution des dotations d'État, ce qui représente pour la commune une perte sèche estimée à presque 1,1 million d'euros par rapport à 2013, et ce de 2014 à 2017. C'est considérable et c'est du « jamais vu ». Pourtant, les services publics locaux permettent de répondre à des besoins essentiels dans tous les domaines de la vie quotidienne : restauration scolaire, activités périscolaires, petite enfance, sport, culture, vie associative, etc.

Grâce à sa **bonne gestion, soulignée à chaque contrôle de la Chambre Régionale des Comptes**, la Ville a pu maintenir des services publics importants, de qualité, à des tarifs accessibles à tous tout en n'augmentant pas les taux d'imposition locale qui sont déjà trop élevés pour nombre de familles.

Cette gestion permet à la Ville de poursuivre sa modernisation car son endettement est tout-à-fait supportable et la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement permet de dégager un autofinancement correct.

Toutefois, aucun écart n'est autorisé. Toute source d'économie est systématiquement recherchée, et c'est ce qui lui permet de faire face au mieux à la baisse des dotations.

Parmi celles-ci, la Dotation de Solidarité Communautaire gelée par l'A.M.E. depuis 2011 à 610 150 € a vu son montant amputé de 135 000 € en 2014, **la Communauté d'agglomération répercutant sur les communes membres sa participation à la réduction des déficits publics**. Elle envisage de faire la même opération en 2015.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement (19 605 514 €), leur maîtrise est la règle. Le poste le plus important des dépenses de fonctionnement est celui des charges de personnel car la Ville propose à la population un grand nombre de services, tous réalisés en régie.

Notons aussi que **le budget 2015 devra financer une année pleine de la nouvelle réforme des rythmes scolaires** (130 000 € de charges de personnel et 40 000 € de prestations de service).

Les politiques indispensables à la

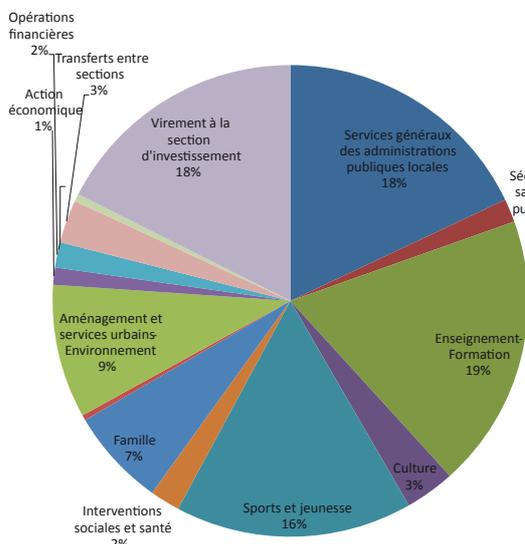
satisfaction des besoins de la population auxquels les élus de la majorité municipale tentent de répondre doivent passer bien avant les injonctions des marchés et des puissances de l'argent. C'est pourquoi ils demeurent mobilisés autant que nécessaire car **les collectivités, par leur proximité avec les citoyens, sont les principaux acteurs de la solidarité et de la cohésion sociale**.

Bruno Ballu

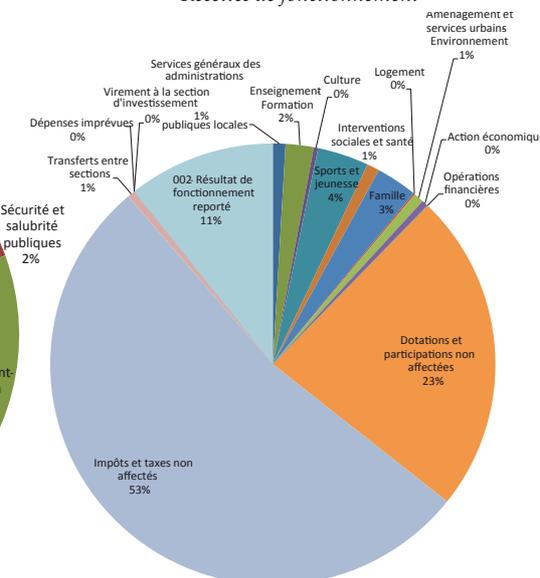
Les principaux investissements pour l'année 2015 (montant global : 10 833 289 €)

- renouvellement des logiciels de gestion pour les Services état-civil, cimetière, financier et ressources humaines (220 000 €),
- renouvellement partiel du parc informatique destiné aux écoles (15 000 €),
- financement des travaux d'embellissement du square Lantara au quartier Kennedy / Château-Blanc (715 000 €),
- démolition de l'ancien centre de tri et sécurisation du bureau de poste du bourg (344 300 €) permettant la création d'un plateau sportif pour les élèves de l'école Camille-Claudet,
- travaux d'insonorisation et d'embellissement du foyer-restaurant Jacques-Duclos à Vésines (150 000 €),
- travaux de voirie, dont la rue Laplace et la rue Lebert (157 000 €),
- achat d'une nouvelle balayeuse (160 000 €),
- fin de l'acquisition du site Van Leeuwen, rue Nelson-Mandela (448 000 €),
- autorisation de programme de financement sur plusieurs exercices budgétaires des futurs aménagements de la Base de loisirs du lac et de la construction d'une nouvelle piscine : 900 000 € pour 2015.

Dépenses de fonctionnement par chapitre



Recettes de fonctionnement



On en parle...



Résultats des élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Malgré plus de 46 % des voix à Chalette, Franck Demaumont et sa colistière Corinne Calzada n'auront pas été présents au 2^{ème} tour des élections départementales qui s'est soldé par l'élection du maire d'Amilly, Gérard Dupaty, et de Cécile Manceau. Ainsi la droite a gagné ce nouveau canton taillé sur mesure pour le maire d'Amilly. La forte poussée du Front National, dont la promotion dans la plupart des médias aura été permanente, et la faible mobilisation des électeurs de gauche, certainement due à leur déception de la politique gouvernementale, n'auront pas permis à la gauche de l'emporter. Tous les résultats, bureau par bureau, sur le site Internet de la Ville : www.ville-chalette.fr

Résultats élections départementales du 22 mars 2015-1^{er} tour

COMMUNES DU CANTON	INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	MARCHETT/PICHEREAU		GABORET/RAMBAUD		FAURE/PERIERS		DUPATY/MANCEAU		CALZADA/DEMAUMONT	
						Nb de Voix	%	Nb de Voix	%	Nb de Voix	%	Nb de Voix	%	Nb de Voix	%
CHALETTE SUR LOING	7496	3254	70	43	3141	793	25,25%	270	8,60%	243	7,74%	388	12,35%	1447	46,07%
CEPOY	1882	883	26	5	852	286	33,57%	100	11,74%	74	8,69%	247	28,99%	145	17,02%
CORQUILLEROY	1806	863	31	20	812	321	39,53%	76	9,36%	96	11,82%	151	18,60%	168	20,69%
AMILLY	8786	4267	95	35	4137	918	22,19%	550	13,29%	195	4,71%	2183	52,77%	291	7,03%
PAUCOURT	752	456	17	5	434	120	27,65%	90	20,74%	48	11,06%	117	29,96%	59	13,59%
CONFLANS SUR LOING	331	195	3	3	189	59	31,22%	17	8,99%	18	9,52%	79	41,80%	16	8,47%
TOTAL GENERAL	21053	9918	242	111	9565	2497	26,11%	1103	11,53%	674	7,05%	3165	33,09%	2126	22,23%

Résultats élections départementales du 29 mars 2015-2^{ème} tour

COMMUNES DU CANTON	INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	MARCHETT/PICHEREAU		DUPATY/MANCEAU	
						Nb de Voix	%	Nb de Voix	%
CHALETTE SUR LOING	7496	2925	268	127	2530	1015	40,12%	1515	59,88%
CEPOY	1882	865	42	32	791	323	40,83%	468	59,17%
CORQUILLEROY	1806	854	40	20	794	376	47,36%	418	52,64%
AMILLY	8786	4638	149	72	4147	1167	28,14%	2980	71,86%
PAUCOURT	752	468	41	6	421	145	34,44%	276	65,56%
CONFLANS SUR LOING	331	197	11	2	184	66	35,87%	118	64,13%
TOTAL GENERAL	21053	9677	551	259	8867	3092	34,87%	5775	65,13%

Dimanche 8 mars, la Ville célèbre ses aînés.

Non, ce n'était pas « la grande ripaille », pour reprendre le titre du très court compte rendu de la Fête des retraités et des personnes âgées publié dans le journal « L'éclairer du Gâtinais ! »

C'était une fête constituée de partages, d'échanges, d'amitié, de chaleur humaine mais aussi de gourmandise, sans oublier la danse dont beaucoup de nos anciens sont adeptes.

En ouverture de cette journée, le maire, Franck Demaumont, et son adjointe aux personnes âgées et retraitées, Claire Prioux, entourés de nombreux élus ont tenu à adresser quelques mots de bienvenue aux convives et rappeler brièvement toutes les activités que la Ville leur propose tout au long de l'année.

En guise de conclusion à ces prises de paroles, le maire a mis à l'honneur les doyens de l'assemblée, une femme et un homme qui se trouvent être voisins...

La journée s'est ensuite poursuivie par la dégustation d'un repas confectionné par le personnel de la cuisine centrale, repas digne d'un restaurant étoilé, servi par 113 agents de tous les services municipaux qui n'ont pas lésiné, leur travail terminé, à se joindre aux convives pour esquisser quelques pas de danse et participer à une longue chenille endiablée à travers la salle. En résumé, un beau dimanche qui a mis en pratique le bien vivre ensemble, valeur si chère à la Municipalité et qui redonne de l'espoir en ces temps troublés.

Retrouvez toutes les photos sur le site Internet de la Ville : www.ville-chalette.fr



Nos doyens aux côtés de Franck Demaumont et de Claire Prioux

Nouvelle entrée sécurisée à l'école élémentaire de Vésines

Les élèves de l'école élémentaire de Vésines ont certainement été un peu surpris ce lundi 9 mars au moment d'entrer dans leur école. En effet, durant les vacances d'hiver, la Ville a réalisé des travaux importants pour sécuriser les entrées et sorties de l'établissement scolaire.



D'aucuns pourraient s'exclamer qu'il était temps ! Il conviendrait alors de préciser que ces travaux, pensés par la Municipalité et prêts depuis 2011, ont été refusés à l'époque par la communauté éducative ; il aura fallu, hélas, comme souvent dans beaucoup de domaines, qu'une jeune enfant soit victime d'un accident pour que tous les intéressés se mettent enfin d'accord sur le projet.

L'entrée principale change de rue

Ainsi, désormais l'entrée s'effectue rue Lebert (près du plateau sportif). Ces nouveaux aménagements, réalisés essentiellement pour des raisons

de sécurité, ont également permis de mettre les trottoirs côté école aux normes P.M.R. (personnes à mobilité réduite). D'une pierre deux coups, comme on dit.

Présentation des nouveaux aménagements

Les nouveaux aménagements se concrétisent par l'élargissement des trottoirs, la matérialisation de 100 places de parking pour des véhicules légers et d'un arrêt de bus à proximité de l'école, la sécurisation des passages pour piétons et du trajet s'étirant de la rue Danton au restaurant scolaire. Coût des travaux : 45 000 euros TTC financé par la Ville.



Ce qu'il ne faut pas faire !

Au cœur de la petite enfance...

La crèche municipale Danièle-Casanova et le relais d'assistantes maternelles sont deux structures liées à la petite enfance. De même, l'association *Le Château de sable* qui est un lieu d'accueil enfants - parents associatif est également présente à Chalette depuis vingt-deux ans. Présentation de ces trois lieux de « vivre-ensemble » dédiés aux tout-petits avec Hiba Pruneau, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et membre du conseil d'administration du *Château de sable*.



Hiba Pruneau

Le relais d'assistantes maternelles (R.A.M.) situé à l'espace Aragon est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations. Le R.A.M. apporte également aux assistantes maternelles un soutien ainsi qu'un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer, d'échanger leurs expériences ou encore de participer à des formations. De plus, le R.A.M. propose des ateliers (motricité, musique...) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants.

Pouvez-vous nous présenter la crèche municipale Danièle-Casanova ?

La crèche comprend dix agents, auxiliaires de puériculture ou C.A.P. petite enfance ainsi qu'une infirmière directrice, une adjointe éducatrice de jeunes enfants, une cuisinière et un agent responsable de l'entretien des locaux. Elle peut accueillir jusqu'à quarante-deux enfants de deux mois et demi à trois ans et propose deux sections : dans chacune d'elles évoluent sept bébés, sept moyens et sept grands. Cette organisation permet aux frères et aux sœurs de ne pas être séparés ; les grands prennent également soin des

petits. La crèche est aussi en capacité d'accueillir les enfants porteurs d'un handicap. L'espace est conçu et aménagé pour favoriser l'épanouissement et l'autonomie de chaque enfant. Toute l'équipe a pour projet de favoriser les premières étapes de l'évolution de l'enfant et d'aider et conseiller les familles.

Un autre lieu est dédié à la petite enfance à Chalette, l'association *Le Château de sable*.

En effet, *Le Château de sable* est une association loi 1901. C'est un lieu d'accueil, de rencontre, d'échanges et de jeu pour les enfants de moins de quatre ans accompagnés d'un adulte qui leur est familier (parent, grand-parent, assistante maternelle...). Les futurs parents sont également les bienvenus. Ce lieu s'inspire de la « Maison Verte » créée par Françoise Dolto. Chaque accueil est assuré par deux accueillants, professionnels de la petite enfance et de la relation enfants parents. Les objectifs sont de rompre l'isolement, valoriser la fonction parentale, favoriser la socialisation, et partager expériences, vécus et ressentis autour de la grossesse, de la maternité et de la parentalité.

Le Château de sable est ouvert tous les lundis matin de 9 heures à 12 heures, les mardis et jeudis de 14 heures à 18 heures. La structure est

fermée durant les vacances scolaires. L'accueil est ouvert à tous et l'anonymat des accueillis est respecté. La confidentialité de ce qui se vit et se dit dans l'accueil est garantie. Quant à la participation financière des usagers, elle est laissée libre, à l'appréciation de chacun.

Déborah Creff

Les prochaines animations proposées par le R.A.M. :

Au mois d'avril, un atelier motricité animé par Mme David se tiendra au dojo de Vésines les jeudis 2, 16 et 23. Il y aura également le spectacle « Infancia » le mardi 14 avril au Hangar de Chalette. Pour plus d'informations sur le R.A.M., vous pouvez contacter le C.C.A.S. de Chalette au 02.38.89.59.93.



Atelier motricité du RAM au Dojo Jean-Zay, le 13 juin 2013



Fête de la crèche, juin 2014

Les projets de la crèche Danièle-Casanova pour 2015 :

La crèche met en avant chaque année un thème, la musique ayant été retenue pour 2015. De plus, un projet autour de l'alimentation est mené depuis deux ans avec, notamment, un atelier pâtisserie qui a lieu une semaine sur deux avec quatre enfants. Une animation cuisine auprès des parents et des enfants devrait aussi voir le jour prochainement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la crèche au 02.38.85.58.15.



Agenda 21



La concertation en marche

Les trois premières réunions de concertation avec les acteurs socio-économiques du territoire se sont tenues en février et en mars. La première rassemblait des acteurs du monde éducatif (avaient été conviés les enseignants des écoles, collèges et lycées, ainsi que le personnel d'entretien et les représentants de parents d'élèves), la seconde des acteurs du monde économique (entreprises, institutions), la troisième des associations, syndicats et comités de quartier.

Du travail dans la bonne humeur

Les réunions étaient préparées et animées par le bureau d'études RCT, sous une forme originale qui a manifestement été appréciée par les participants. Après avoir assisté à une rapide présentation des notions de développement durable et d'Agenda 21, ils ont été invités à échanger de manière ludique afin de mieux se connaître et comprendre les sujets à traiter. Les jeux variaient selon les groupes : photo-interprétation, jeu de rôles ou « portrait chinois »... Ensuite, passage aux choses sérieuses : le travail en sous-groupe pour réfléchir aux enjeux et proposer des actions au regard des trois engagements de la Ville. Ces sessions de 2 heures 30 ont été agréablement entrecoupées d'une collation réalisée par la cuisine cen-



Le 19 février à l'école Camille-Claudé



Le 10 mars, midi, au centre Aragon



Le 10 mars à la Maison des associations

trale de la Ville, avec une partie des produits faits maison ou de provenance locale.

Prochaine étape : la concertation avec les habitants

Pour aller à la rencontre des habitants sur leur lieu de vie, cinq réunions sont programmées à raison d'une par quartier :

- **quartier du Lancy** : le mardi 28 avril, rue Paul-Painlevé - de 18h à 20h
- **quartier du Bourg** : le mercredi 29 avril, rue Victor-Hugo - de 18h à 20h
- **quartier de Vésines** : le mardi 5 mai, place de la Commune de Paris - de 18h à 20h
- **quartier de la Pontonnerie** : le mercredi 6 mai, place Albert-Camus - de 18h à 20h
- **quartier Kennedy-Château Blanc** : le vendredi 22 mai, devant l'école Pierre-Perret, rue Saint-Just - de 16h à 19h

Un barnum sera installé dans lequel des élus seront présents pour accueillir et discuter avec les habitants autour des enjeux de développement durable afin d'imaginer la ville de demain. Une animation précèdera chaque rencontre, et des crêpes seront cuites sur place à partir d'ingrédients intégralement issus de l'agriculture biologique.

Laurence Duval

Stop aux déchets !

Journée de sensibilisation à la propreté de la ville samedi 18 avril

Après la plantation d'arbres autour du Restaurant sur le lac, le Conseil municipal des enfants (C.M.E.) lance une journée de sensibilisation à la propreté. En effet, particulièrement heurtés par le constat que certains endroits de la ville étaient jonchés de papiers ou de déchets, les enfants ont décidé d'agir et d'appeler la population (enfants et adultes) à les rejoindre **samedi 18 avril à 10 heures sur le parking du lycée du Château-Blanc (quartier de Kennedy - Château-Blanc)** pour

procéder au nettoyage des rues adjacentes et donner l'exemple. Soutenus par le service « Ville propre » de la Ville et ses agents qui mettront à leur disposition deux ou trois camions, des gants et des sacs poubelles, ils arpentent les rues du quartier : rues Saint-Just, Edouard-Lalo, boulevard Kennedy, rue de la Pontonnerie, et le square Maurice-Ravel. Samedi 18 avril, les élus du C.M.E. appellent les Chalettois à faire de cette matinée un rassemblement citoyen d'ampleur et à s'engager à garder propre leur cité.



Plantation d'arbres autour du Restaurant sur le lac par le Conseil municipal des enfants, 26 novembre 2014

Du côté de la radio...

Une promenade musicale avec Tango-sur-Loing...

Une émission sur le tango argentin, intitulée « Tango-sur-Loing », a débuté sur les ondes de Radio C2L au début de l'année 2015. Coup de projecteur sur ce nouveau rendez-vous musical diffusé tous les deuxièmes dimanches du mois, concocté avec amour et passion par l'association Todo Tango.

Le tango argentin, un art, une culture à partager et à faire aimer. L'association Todo Tango est née dans le Montargois en 2003. Elle rassemble les amoureux du tango argentin et de la culture *rioplatense* * sous toutes ses expressions. Le but est de faire découvrir et pratiquer le tango argentin qui s'est développé comme une culture populaire : ses différents styles, sa musique et son évolution à travers les âges.

Les bénévoles de Todo Tango sont également très actifs dans l'agglomération montargoise ; ils proposent des animations de rue, notamment au kiosque du Pâtis en septembre, des expositions photos, des bals ou encore des stages réguliers. Elisabeth Dussaud, présidente de Todo Tango, s'est plongée dans l'univers du tango dès l'enfance : « Quand j'avais dix ans, un ami avait apporté à la maison des photographies d'Argentine, de Patagonie, la terre du feu... Cela a été pour moi un véritable coup de foudre. Les images des spectacles de danse avec ses costumes m'ont également fascinée. J'ai alors appris l'espagnol, j'ai suivi des études autour de la culture latine et à trente-cinq ans, je me suis mise au tango. J'ai aussi réalisé mon rêve d'enfant en voyageant et en me rendant notamment dans la capitale de l'Argentine à Buenos Aires. Le tango rayonne là-bas partout dans les rues, dans les librairies avec des ouvrages sur les poètes, dans les magasins de disques où on a des rayons entiers consacrés au tango ! La vie nocturne aussi laisse une large place au tango avec les milongas, des bals où l'on danse le tango... ». Pour Elisabeth, le tango, c'est avant tout une culture de rue, de quartier, un phénomène social et familial qui s'est développé comme musique, danse, spectacle...



Tango-sur-Loing sur les ondes de C2L...

C'est avec cette même envie de faire partager leur passion que des bénévoles de l'association Todo Tango se sont naturellement tournés vers leur radio locale C2L pour proposer une émission sur cette culture latine. Diffusée tous les deuxièmes dimanches du mois, l'émission « Tango-sur-Loing »

vous emmène ainsi en promenade poétique et musicale sur l'autre rive de l'Atlantique, où le tango argentin vit et se développe comme genre musical à part entière en accompagnant toutes sortes d'expressions artistiques : de la danse à la poésie en passant par la photographie ou encore la peinture...

* *rioplatense* : relatif au Río de la Plata, estuaire d'Argentine où se situe Buenos Aires.

Déborah Creff

Lancement réussi pour la 4^{ème} saison du Label Tresp !

La première soirée du tremplin musical Label Tresp, organisé par Radio C2L, s'est déroulée le vendredi 13 mars au Hangar de Chalette. Près de 200 spectateurs ont assisté à cette première soirée d'audition. Les groupes Caf' & Crème et Les Ailes au Nord ont remporté les suffrages du public avec 38 voix. Ils étaient suivis dans la compétition, de très près, par le groupe tourangeau Beaujardin qui a obtenu 37 voix. Le prochain concert du Label Tresp aura lieu le vendredi 29 mai au Hangar de Chalette.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet <http://www.labeltresp.fr/>.



Les Ailes au Nord



La piscine⁽¹⁾ Auguste-Delaune Un équipement phare de Chalette

Si aujourd'hui la piscine est associée au plaisir, au sport, à un lieu d'échange entre les différentes classes sociales (en maillot de bain pas de barrière) ou bien encore à l'apprentissage de la natation, cela n'a pas toujours été le cas. De l'Antiquité à nos jours, la notion de piscine n'a cessé d'évoluer : lieu de bien-être et d'hygiène, de sport et d'amusement, puis à nouveau lié aux gestes élémentaires de propreté, la piscine ne sera assimilée définitivement à la notion de plaisir qu'en 1924.

La piscine, entre loisirs et apprentissage

À Chalette, c'est en 1974, devant l'impossibilité de construire la piscine de district faute de crédits de la Jeunesse et des Sports, que la Municipalité décide, dans le cadre de l'opération « 1000 piscines »⁽²⁾, la construction de l'équipement. Inaugurée le 22 février 1976, la piscine est devenue l'une des installations phares de la ville. Dédiée au jeu, au sport et à la détente, elle contribue aussi à l'apprentissage de la natation. Ainsi accueille-t-elle 40 classes, du C.P. au C.M.1 (Chalette et communes environnantes)⁽³⁾. Laurent Debackere, maître-nageur et référent pédagogique « piscine », souligne la contrainte, cette année, de « retirer » les maternelles et les C.M.2 de cet enseignement faute de créneaux et d'espace disponibles. Un choix difficile, engendré par l'ouverture de nouvelles classes et la mise

en place des nouveaux rythmes scolaires; il a donc fallu tout repenser. Malgré tout, cette réorganisation permet de renforcer le niveau d'enseignement des classes accueillies.

Tout peut s'adapter, rien n'est figé

Comme le souligne le maître-nageur, « l'apprentissage de la nage est obligatoire. Les enfants ne sont pas là pour jouer mais pour apprendre comme à l'école. Ce n'est pas toujours bien compris des élèves et des parents. » En tout état de cause, ce sont les enseignants qui sont responsables des enfants et de l'enseignement, les maîtres-nageurs ne sont là que pour apporter leur savoir et leur compétence. Depuis 2014, afin d'optimiser l'apprentissage et apporter un soutien aux enseignants les M.N.S.⁽⁴⁾ ont élaboré, en concertation avec le responsable pédagogique de l'académie, un projet pédagogique sur

Dossier / Immersion à la piscine Auguste-Delaune

support papier. Construit sur le ressenti et les expériences des années précédentes, il s'adapte au territoire, c'est-à-dire aux écoles. Ainsi le projet peut évoluer et être légèrement différent selon les classes.

Une progression dans l'apprentissage

Dans tous les cas, il est basé sur une progression d'apprentissage. Ainsi, en fin de cycle 2, l'élève doit être en capacité de se déplacer sur une quinzaine de mètres, s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter. En fin de cycle 3, l'enfant doit pouvoir se mouvoir sur une trentaine de mètres, plonger, s'immerger et se déplacer. L'objectif d'acquisition final se situe si possible dès la sixième et au plus tard en fin de troisième. L'élève doit être capable de sauter en grande profondeur, revenir à la surface et s'immerger pour passer sous un obstacle flottant, nager 20 mètres (10 sur le ventre et 10 sur le dos), s'immerger à nouveau pour passer sous un obstacle flottant. Si ces objectifs sont souvent atteints, il arrive qu'ils ne le soient pas complètement. « On ne peut apprendre qu'à des gens qui en ont envie » souligne le maître-nageur « et puis le sport demeure quelquefois un problème culturel ; de plus, le courage, l'envie de se dé-

passer disparaissent ». En tout cas à Chalette, tout repose sur un travail collectif et évolutif qui concilie l'autonomie, la sécurité et l'accompagnement. Un état d'esprit qui peut se résumer en trois mots : apprentissage, progression, amusement.

Brigitte Taleb

- (1) Du latin *piscina* (« vivier »), le terme *piscine* adopte, depuis 1865, le sens de bassin pour activités humaines.
- (2) En 1969, l'État a décidé de favoriser l'implantation de piscines sur le territoire de certaines collectivités locales afin de développer l'apprentissage de la natation. Le concours d'idées lancé alors concernait « une piscine destinée à des agglomérations relativement restreintes, à des coûts réduits de construction, d'entretien et d'exploitation ». Cinq projets types ont été retenus en définitive pour réaliser un programme pluriannuel (opération 1000 piscines). Parmi eux figurait le projet Caneton. De 1973 à 1981, 196 piscines Caneton ont été construites dans l'ensemble du territoire, dont Chalette et Amilly.
- (3) Pannes, Corquilleroy, Cepoy, Paucourt et les deux collèges.
- (4) Maîtres-Nageurs-Sauveteurs.



Ça va faire «splash»



Les «frites» sont de sortie



Contre l'appréhension, on rassure



Premier contact avec l'eau



Une acclimatation dans la joie

Cédric Barouk, une mission d'ordre pédagogique

Cédric Barouk, ancien directeur de l'école du Lancy, est conseiller pédagogique de la circonscription Montargis-ouest comprenant quarante-six écoles. Il a travaillé à la réalisation du projet pédagogique de la piscine Auguste-Delaune mis en place il y a deux ans, aux côtés de son directeur, Erwan Le Brun. Rencontre...

Cédric Barouk, en tant que conseiller pédagogique, est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré. Il a pour fonction première l'assistance et le suivi des enseignants débutants, titulaires ou non, notamment au cours de leur première année d'affectation. Il assure des fonctions d'aide et de conseil auprès des enseignants. Il apporte un regard extérieur objectif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension éducative du métier d'enseignant.

Il y a deux ans, en raison de l'accroissement important du nombre de classes, Cédric Barouk a travaillé à la réalisation d'un nouveau projet pédagogique de la piscine Auguste-Delaune, aux côtés de son directeur, Erwan Le Brun. Une réflexion a été menée pour améliorer la qualité des enseignements et la réussite des enfants. Jusque-là, les classes se rendaient à la piscine de la grande section (c'est-à-dire la dernière année d'école maternelle) jusqu'au C.M.2. Dorénavant, c'est à partir du C.P. que les enfants commencent à se rendre à la piscine pour des cycles d'une dizaine de séances par an, tout comme les C.E.1 et les C.M.1. La priorité a été donnée aux C.E.2 qui bénéficient d'une vingtaine de séances. Quant aux C.M.2, le projet porte désormais sur la découverte de la voile à la base de loisirs du lac avec, également, une activité de tir à l'arc et une autre de randonnée. Le respect de l'environnement, la découverte de la faune et la flore et la préservation du milieu naturel sont mis en avant.



Cédric Barouk, conseiller pédagogique à l'Éducation nationale

Selon Cédric Barouk, « à l'école primaire, le savoir-nager sécuritaire est au centre des apprentissages alors qu'au collège l'enseignement de la nage est plus technique. La natation possède de nombreuses vertus pédagogiques : il s'agit de s'adapter au milieu aquatique différent du monde terrestre en passant d'une stabilité verticale à un équilibre horizontal. Il y a aussi tout un travail au niveau de la respiration mais aussi de la coordination ; il faut également intégrer le principe d'immersion. Notre souhait, c'est d'amener les élèves à poursuivre plus tard une activité sportive, indispensable pour la santé et le bien-être. »

Déborah Creff

Sous la responsabilité d'Erwan Le Brun, directeur, Sébastien Tellier et Laurent Debackere, maîtres-nageurs sauveteurs, ont à cœur de proposer un apprentissage de la natation adapté à tous les âges (de 6 mois à 80 ans).

L'apprentissage de la natation en milieu scolaire

Toutes les semaines la piscine reçoit entre 17 et 18 classes des écoles élémentaires de Chalette soit 40 classes par an représentant 900 élèves. 200 élèves par an des écoles de Pannes ainsi que 80 enfants par an des écoles de Cepoy, Corquilleroy et Paucourt sont également accueillis, sans oublier les deux collèges de Chalette : trois classes par semaine du collège Picasso soit 60 élèves et 4 classes du collège Eluard soit 80 élèves.

Autres activités

Découvrir : bébés nageurs, bout'choux, aqua phobie

Accueillir : 7 jours sur 7 en toute sécurité avec 4 M.N.S. diplômés d'Etat

Progresser : pré-club et club ado

Rester en forme : aqua gym, aqua speed, natation adulte.

La piscine est ouverte toute l'année. Renseignements : 02.38.93.01.04



L'équipe des maîtres-nageurs

Coopération cubaine en débat à la Fête de Chalette les 6 et 7 juin

La Ville de Chalette recevait le 14 février dernier Hector Igarza, l'ambassadeur de Cuba en France, à l'occasion d'une soirée cubaine au Hangar.

Cette soirée avait en particulier pour but de revenir sur le voyage d'une délégation chalettoise à Cuba, partie au mois de novembre dernier avec la délégation officielle de Cuba Coopération France pour rencontrer les nouvelles autorités de San Antonio de los Baños.

La soirée a été l'occasion pour tous de découvrir le quotidien des habitants à travers un film cubain retraçant avec finesse et beaucoup d'humour la vie d'un jeune couple. S'en est suivi un débat avec l'ambassadeur sur la réalité cubaine. Entre légèreté et vrais problèmes, c'est un réel moment d'échange auquel nous avons eu le privilège d'assister.

Chalette entretient des relations étroites avec San Antonio de los Baños depuis 1999, relations que Laurianne Delaporte, adjointe au jumelage, espère ren-

forcer. Selon elle, beaucoup de choses restent à faire pour améliorer de façon durable les conditions de vie au quotidien de ses habitants.

De nouveaux projets sont ainsi en gestation. Le blocus américain ayant radicalement augmenté la précarité des Cubains, beaucoup de choses sont possibles, voire nécessaires, pour améliorer leur quotidien. Les écoles auraient besoin d'être remises aux normes, tout comme les hôpitaux. Des demandes de dons sont en cours. L'idée de l'association « Cuba Coopération » est de réussir à mobiliser un bateau entier, projet qu'il s'agira de monter en partenariat avec d'autres villes françaises. Il s'agit ainsi de coopérer avec les autorités locales afin de renforcer les relations entre les deux villes.

Retrouvez Cuba Coopération France à



Hector Igarza, l'ambassadeur de Cuba aux côtés de Laurianne Delaporte et du maire de Chalette

la Fête de Chalette, les 6 et 7 juin. Cette association fondée en 1996 est très rapidement devenue un acteur-clé de la coopération entre la France et Cuba. Elle sera présente à la Fête de Chalette, tout comme une quarantaine d'autres associations.

Marine Remyot,
Stagiaire

Associations présentes à la Fête de Chalette

CNL de Chalette, ANYA, Femmes Solidaires, Les Croqueurs de Pavé, Iberia Cultura, Autrement Autres Mots, Association des Tunisiens du Loiret, ACOTAM –Mimosa et ACPETAM, Ibuka, Collectif Immigrés du Montargois, Yakaar, Femmes Demboubé, Association Sportive et culturelle turque de Chalette, Brahma Kesa, Agir pour la Palestine, Collectif BDS, Association France Palestine Solidarité, ARIAM, Association des Portugais du Gâtinais, MRAP, Amnesty International du Giennois-Montargis, La Palme Chalettoise, Union Gymnique de Chalette, Guidon Chalettois, AGAT, Modélisme Naval, Radio C2L, APE du Bourg, les Restos du cœur (stand en collaboration avec les enfants du C.M.E.).



Pour le droit aux vacances pour tous

Le C.C.A.S. et la Ville agissent

Permettre aux Chalettois de partir en vacances ne serait-ce que quelques jours, même lorsqu'on ne dispose pas de beaucoup de moyens voire pas du tout, tel est l'objectif de la Ville. Toutefois l'idée n'est pas de proposer un séjour « clé en mains » mais d'accompagner les familles à organiser leurs vacances en les aidant à anticiper leur budget et en leur proposant des actions pour autofinancer le séjour (par exemple, vendre des gâteaux lors de la Fête de Chalette). Pour profiter de cette action il convient soit de bénéficier de l'aide aux vacances de la Caisse d'Allocations Familiales, soit de disposer de faibles revenus (quotient familial inférieur à 900 euros). Cependant, une personne qui travaille et perçoit

un salaire légèrement supérieur au SMIC peut bénéficier de cette action. Ainsi, cet été deux séjours sont proposés :

1- un séjour de 7 jours à la mer (Ronces-les-Bains en Vendée) en pension complète (petit déjeuner, déjeuner et dîner) – Animations diverses (club enfants, visites, piscine...) ;

2- un séjour en région Centre en partenariat avec l'Union Nationale des Associations de Tourisme à choisir dans le catalogue (Romorantin-Lanthenay, Mézières-en-Brenne, Chédigny, Nouan-le-Fuzelier, Seillac, Sainte-Montaine) – Animations diverses (piscine, randonnées pédestres, sorties pêche, soirées dansantes, repas à thème, apéros, karaoké, ateliers divers)

en fonction de la destination choisie. Les personnes intéressées doivent contacter dès que possible Audrey Chupau (02.38.89.59.91) ou Hanna Martineau (02.38.89.59.92) au C.C.A.S. **Prochaine réunion préparatoire et inscription vendredi 17 avril, à 8 h 45, en mairie.**



Sports et loisirs

Du vent dans les voiles

C'est le 4 avril que le club de voile de Chalette a repris sa saison

Différentes disciplines sont proposées tout au long de la saison, le dériveur de type Optimist, O'pen Bic ou Caravelle, le catamaran, la planche à voile, le paddle ainsi que du handivoile. Deux nouveaux supports arrivent cette année, le canoë et le kayak. Ces nouveaux supports seront pratiqués sur le lac et en rivière. En plus de cela, hors de l'eau le club de voile propose d'autres activités comme le tir à l'arc ou encore la slackline, pratique sportive récente s'apparentant au funambulisme, avec une sangle tendue entre deux arbres, des piquets... Tout le monde dès 7 ans peut pratiquer au sein de l'U.S.C.Voile. Une condition est néanmoins demandée, savoir nager.

La base ouvre les samedis, dimanches et jours fériés de 14 heures à 18 heures d'avril à mai et de septembre à octobre, puis du lundi au vendredi de 17 heures à 19 heures en juillet et en août.



À ces horaires s'ajoutent ceux proposés par les différents services municipaux de la Ville, notamment le Service des sports et son club « Bouge Ados » qui, durant les vacances scolaires, pourra proposer différents stages.

Patrice Avezard

Contact :

Base de loisirs
Rue du Gué aux biches
45120 Chalette sur Loing
02.38.85.92.95
Mail : uscvoile@gmail.com
Site Internet :
<http://uscvoile.jimdo.com/>

Rando pour tous avec l'Union Sportive de Chalette

Dimanche 1er mars, à l'occasion du marché du terroir, l'Union Sportive chalettoise, section randonnée, avait invité les amoureux de la nature à marcher pendant 5 km ou 9 km. Cinquante personnes avaient répondu à cette invitation dont le terminus se situait place Jean-Jaurès. Une initiative qui avait deux objectifs : faire connaître l'association née en 2004 et qui comprend 46 adhérents, et animer le marché du terroir. Affilié à la fédération française de randonnée (F.F.R.), le club propose toute l'année des randonnées pédestres ouvertes à tous. Ainsi, tous les mardis matin, les randonneurs ont rendez-vous à 9 heures 30 à la Maison des associations et les dimanches matin sur la place Jean-Jaurès, l'heure variant en fonction de la destination. En lien avec la

fédération française et d'autres clubs, des sorties et week-ends sont organisés régulièrement dans la région ou au-delà. Alors, s'il vous vient l'envie d'arpenter les chemins de randonnée, de découvrir la faune et la flore, n'hésitez pas à contacter l'U.S.C. Rando : le meilleur accueil vous sera réservé.

Contact : Michèle Bariot -
02.38.93.89.51 ou 06.60.34.00.84.



Les marcheurs des deux randonnées du 1^{er} mars
Photo de famille avant le verre de l'amitié

Ça roule pour le Guidon

Le 22 mars dernier, la section BMX du Guidon chalettois a accueilli la première manche du Challenge départemental du Loiret. Sur sa piste installée face au lac de Chalette, 169 compétiteurs, des prélicenciés aux seniors, se sont affrontés. Prochain rendez-vous pour le BMX à Chalette le 14 juin avec la 5^{ème} manche de la Coupe du Centre. Mais d'ici là, et sur la route, il sera possible de voir le Guidon chalettois le 12 avril à Chalette pour le Prix du Lancy, le 1^{er} mai à Corquilleroy pour le prix SARL Guérola et Espace Confort, et le 19 mai à Chalette pour le Prix de la Ville de Chalette et de l'A.M.E.



Première manche du Challenge départemental de BMX

Libre expression

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

➔ Le Groupe des élus communistes et républicains :

Il est urgent d'agir pour l'accès aux soins. Une des solutions, la création d'un centre de santé public.

Pour beaucoup de Chalettois, se soigner devient un luxe. Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux dont le docteur vient de partir en retraite : difficulté voire impossibilité de trouver un médecin traitant, même chose pour les dentistes. Quant aux spécialistes, il faut des mois pour avoir un rendez-vous avec parfois l'obligation d'aller consulter à 50 ou 100km sans prise en charge du transport et avec la surprise des dépassements d'honoraire à l'arrivée.

Tout cela concourt à la détérioration de la santé des plus modestes et à l'aggravation du déficit de la Sécurité Sociale, dans la mesure où les soins sont plus coûteux quand la maladie est déjà installée.

Le diagnostic réalisé par l'Observatoire Régional de Santé a montré que dans notre secteur le nombre de cancers était très supérieur à la moyenne du département, alors que nous sommes très en retard sur le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal.

Des difficultés ont été constatées également pour le maintien des personnes âgées à domicile, un renoncement aux soins fréquents et un centre hospitalier engorgé au niveau des urgences. Face à cela, il est urgent d'agir et nous pensons que l'une des solutions est la création d'un Centre de Santé Public garantissant l'accès aux soins pour tous avec l'instauration d'un tiers payant et une meilleure prise en charge des patients avec un suivi régulier.

Le Centre de Santé Public favorise l'accessibilité sociale en prenant en compte les difficultés de déplacement de certains habitants et leurs besoins de santé comprenant : prévention, dépistage, diagnostic, traitement et suivi des patients, coordination des soins, éducation pour la santé, actions sociales avec un accueil par des professionnels de santé salariés.

C'est la médecine de l'avenir !

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Privé des éléments préparatoires à la discussion le Groupe Socialiste n'a pas pris part aux échanges du Débat d'Orientations Budgétaires.

Toutefois, comme annoncé, nous travaillons sur le budget qui sera soumis au vote le 30 mars prochain. Des propositions concrètes et constructives seront présentées au Maire et au Groupe Communiste et Républicain.

Il s'agit d'inscrire notre ville dans l'effort collectif et les réformes initiées pour le redressement des comptes publics laissés exsangues par l'ex majorité sarkozyste.

Nous proposons de faire des choix non dogmatiques qui préservent intégralement le Service Public Municipal et protègent tous les agents qui l'assurent, sans remettre en cause le programme sur lequel nous avons été élus, en toute loyauté dans nos engagements majoritaires.

➔ Le Groupe Mieux vivre à Châlette - Droite modérée :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus FN :

Texte non parvenu

➔ L'Élu Unicité :

Texte non parvenu

État civil :

NAISSANCES

AYATAY Hira
TASDEVIREN Emin
BALADI Arwa
LE GLAOUI Safiyyah
BAUDENON Timaël
OHIOZE Joanna
MADI CHAKA Marwan
BELFITAH Lina
CHELLALI Inaya
NABIL Ayah
GUILLERM Loïse
KAZADI Bryan
DAS NEVES Raphaël

MARIAGES

KIOUA Djellou et SENHADJI Messaouda
YIGIT Yavuz et TAVUKCU Seda

DÉCÈS

JEAN-BAPTISTE Jany
SALMON Louis
LOULIZI Ep. OIGHLANI Moufida
CHARPENTIER Vve MORISSEAU Gismonde
PLANCHON Jocelyne
KINIUK Vve. HUREAU Jacqueline
HUSSONNOIS Jacques
BRESSY Jean
VALLOIS Vve. LE CORRE Yvonne

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale que la ville de Chalette-sur-Loing souhaite organiser, une chronique rappelle certains événements.

Les femmes en France durant le conflit

Une carte postale et une photographie peuvent condenser l'essentiel des représentations du rôle des femmes pendant la Première Guerre Mondiale : la première évoque les figures rassurantes (infirmière, fiancée, « marraine », mère), la seconde montre le travail de celles-ci dans certains métiers jusqu'alors dévolus aux hommes.

Quelles sont les conditions de vie des femmes en 1914-1918 ? Comment contribuent-elles à l'effort de guerre ? La Grande Guerre les émancipe-t-elle ?

La guerre est d'abord une épreuve pour tous. Nombreuses sont les mères, épouses, filles, sœurs de soldats à attendre des nouvelles de leur proche au front. Les lourdes pertes essuyées par l'armée française lors des premiers mois du conflit (« *Quelle affreuse moisson de jeunesse !* » écrit Marie Escholier en septembre 1914 dans son carnet) entraînent de nouveaux besoins dans les services de santé qui font massivement appel aux femmes. Même si elles réconfortent les blessés, on est très loin du fantasme de la blouse blanche, comme l'évoque Madeleine Clemenceau-Jacquemaire (in « *Les hommes de bonne volonté* », 1919).

Les femmes des soldats mobilisés assurent désormais les fonctions de chef de famille (*loi du 3 juin 1915 leur transférant la puissance paternelle pour la durée du conflit*). Elles subviennent également seules aux besoins du foyer, non sans difficultés. Le conflit accentue donc leur part relative au sein de la population active.

Le 7 août 1914, René Viviani lance aux paysannes d'abord un appel viril : « *Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille !* » Dans une France encore rurale, les épouses d'agriculteurs assument à partir de l'été 1914 les durs travaux agraires. En ville, les emplois laissés vacants par les mobilisés ainsi que le développement des industries de guerre permettent aux femmes d'accéder à de nouveaux secteurs économiques. Leur présence dans certaines usines ou à des postes auparavant dévolus aux hommes est valorisée comme participation directe à l'effort de guerre (« *munitionnettes* »).

Pour autant, si un consensus national met très majoritairement en valeur le sexe féminin cantonné dans son rôle de mère aimante, épouse fidèle, infirmière dévouée,



LA GUERRE N° 43
Femmes de France



Femmes à l'usine



Femmes tirant la charrue



Mata-Hari

on note également une méfiance envers des femmes qui semblent jouir d'une plus grande liberté. Les épouses reçoivent des allocations lorsque leur mari est au front et le cocufient avec un patriotisme entraîné, selon Victorin Bès (in « *Journal de route 1914-1918* ») en 1916. Même les marraines de guerre sont parfois dénigrées, deviennent un péril social scandaleux et dangereux ; certaines ne seraient que des agents de l'ennemi empruntant le langage des demi-vierges (note du deuxième bureau, juin 1917).

Malgré les bouleversements occasionnés pour les femmes par ce conflit sanglant et certaines évolutions (législation, mœurs), cette période n'a peut-être pas été, contrairement aux idées reçues, tellement émancipatrice pour elles.

Pour presque toutes, l'après-guerre s'est traduit par un retour à la normale et aux valeurs traditionnelles, les rappelant à leur rôle de maîtresse de maison et de mère, puisqu'au retour du front les hommes retrouvent leur place dans les usines ou ailleurs et les évincent de leur poste.

A l'affiche

> Samedi 11 avril - de 15h30 à 16h 30
Médiathèque



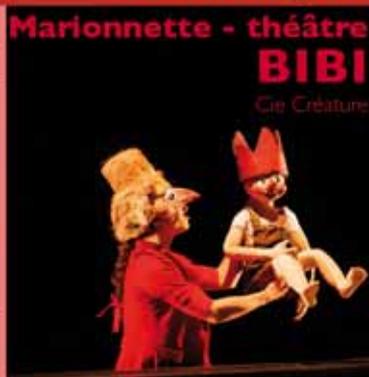
ANIMATION PETITS LECTEURS

Découverte du livre à travers des albums.
Accès libre pour les enfants, à partir de 3 ans,
accompagnés par un adulte (parents, grands-parents,
assistante maternelle...).

> Samedi 18 avril - 15h

Le Hangar

"Il était une fois une reine qui s'appelait Maman. Cette reine avait un secret. Elle était fâchée avec le roi et vivait dans un autre château avec son fils unique : Moi." Bibi est un petit oiseau qui est le "Bijou" de la reine, sa maman poule, et qui malgré son statut de bébé est malheureux. Elzbieta signe un album exemplaire de pudeur, de pertinence et d'humour sur la relation Mère-Enfant. L'adaptation pour la scène mêlant masques, marionnettes, chant et danse offre l'inattendu, le trouble mais aussi l'émerveillement. On découvre que pour grandir et voler de ses propres ailes, il faut se libérer des secrets trop bien gardés et gagner son autonomie.
Tarif jeune public : 4 €



Renseignements : 02 38 93 17 96 / culturel@ville-chalette.fr

> Samedi 18 avril - 20h
Chapiteau des Croqueurs de pavés

LA FABULEUSE HISTOIRE DE OUF

Spectacle de marionnettes programmé par les Croqueurs de pavés (Sous chapiteau au 14 rue Roger-Salengro à Chalette) suivi d'un concert de reggae avec Join Da Tease



> Mercredi 29 avril - de 15h à 17h
Médiathèque



ATELIER DÉCOUVERTE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

L'association « Le Garage » sera présente à la Médiathèque pour animer un atelier musical : nombreux instruments du monde entier à découvrir, percussions, musique du monde.



> Jeudi 30 avril à partir de 19h
quartier de Vésines «La Folie»

REPAS & SPECTACLE MUSICAL

1ère partie : groupe de jeunes du SMJ
2ème partie : MOZAIK (Musique du monde,
Rythm N'Blues)



Brèves

Ateliers informatiques de l'EPN. :

ils ont lieu tous les samedis, à 16 h, à la Médiathèque. Ils sont gratuits et s'adressent à tous les publics. Pour y participer il suffit de disposer de la carte Agorame et de s'inscrire auprès de l'animateur (02.38.07.24.92), sous réserve de places disponibles. Le programme d'avril est le suivant :

- 11 avril : acheter un billet de train sur Internet
- 18 avril : télécharger et installer des logiciels
- 25 avril : présentation type Power point (niveau 2)

Inscriptions scolaires :

tous les après-midi et le samedi matin jusqu'au samedi 18 avril. Les enfants nés en 2012 seront accueillis en petite section à la rentrée 2015. Les enfants nés en 2013 seront inscrits sous réserve de place disponible dans leur école de secteur. Pour les enfants qui débutent leur scolarité dans la commune, se présenter en mairie avant de se rendre à l'école. Pour les enfants entrant au cours préparatoire et scolarisés dans une école de la commune, l'inscription se fait directement à l'école élémentaire. Renseignements au 02-38-89-59-54 ou 55.

Vide-grenier :

dimanche 19 avril organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Camille-Claudel – cour élémentaire de l'école – Renseignement et réservation 02.38.98.75.25 avant 19 h. Plus d'infos sur le site de la Ville : www.ville-chalette.fr

Initiation aux chants d'oiseaux :

dimanche 19 avril – Départ à 9 h de la Maison de la Nature et de l'Eau. Inscription (recommandée) et renseignements : 02.38.98.72.97 ou 06.42.07.34.75 – courriel : catherine.pepin@ville-chalette.fr

Soirée jeux à la Ludothèque :

(impasse Marceau) vendredi 24 avril à partir de 19h.

Balade des motards :

pour l'Association «Ensemble pour Manon», dimanche 26 avril, 8h, Lac de Chalette.

Avocat-conseil :

prochaine permanence mercredi 29 avril. Sur rendez-vous obligatoire au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Foire aux particuliers :

jeudi 14 mai, de 8 h à 18 h, autour de la mairie, quartier du Bourg. Renseignement et inscription à partir du 20 avril à la Maison des associations. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. 2 euros le mètre linéaire. Inscriptions : 02.38.98.87.92

Confédération Nationale du Logement (C.N.L.) :

Nouveaux horaires :

- Centre médico-social du bourg, 2 rue Marceau : tous les mercredis de 9 h à 11 h 30
- Maison des associations, 32 rue Claude-Debussy : tous les mercredis de 14 h à 16 h

Samedi 18 avril 2015, de 14 h 30 à 16 h 30, venez passer votre Certificat d'étude en vous amusant et en testant vos connaissances au Musée d'école. Tous les participants seront récompensés en recevant un diplôme lors des 20 ans du Musée le samedi 30 mai 2015.



Musée d'école lors d'une animation en octobre 2014